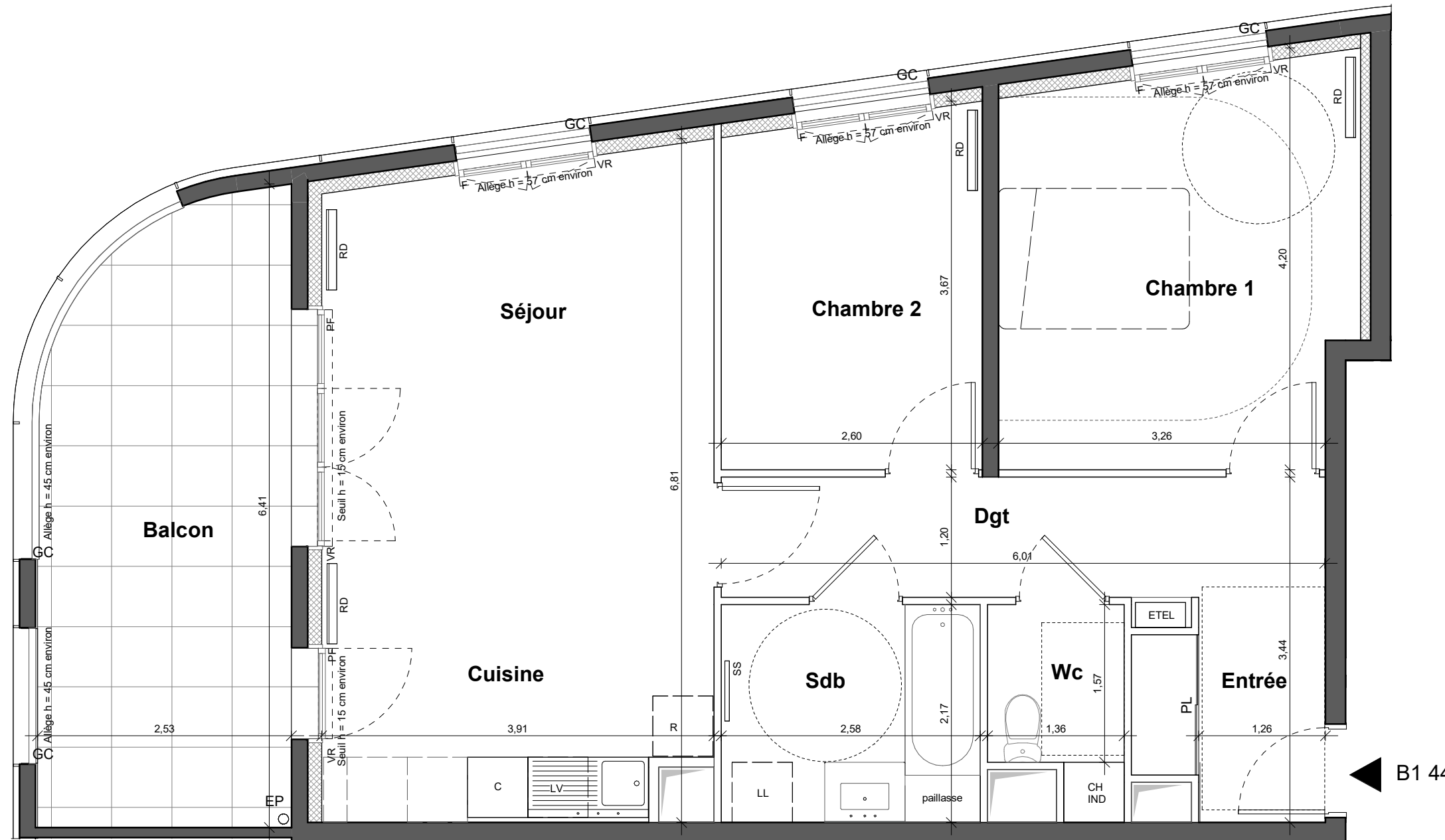
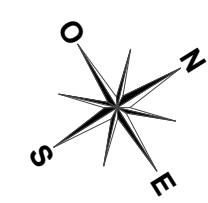


**HALL B1**  
APPARTEMENT DE 3 PIECES  
n°B1 44 au 4ème étage

ENTREE	5,28 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	25,19 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13,86 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,13 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	5,60 m <sup>2</sup>
WC	2,50 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	5,88 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>67,44 m<sup>2</sup></b>
BALCON	15,20 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES</b>	<b>82,64 m<sup>2</sup></b>



◀ B1 44



**LEGENDE**

VR	Volet roulant	SS	Sèche serviette
GC	Garde-corps	RD	Radiateur
⊞	Soffite / faux plafond	R	Réfrigérateur
PL	Placard	LV	Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	LL	Lave Linge
---	Retombée de poutre	C	Cuisson
F	Fenêtre	EP	Eaux pluviales
PF	Porte-fenêtre		

Indice : A Juin 2022

Echelle : 0 0.5 1 2m

Conformément à la réglementation, ce plan est



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

